



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD

Entrelacs, le 30 mars 2023

Mesdames et Messieurs les Adjoints au Maire,
Mesdames et Messieurs les Maires délégués,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune d'Entrelacs qui aura lieu :

Le vendredi 7 avril 2023 à 09 heures 00
Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise, Rue René Cassin
Albens
73410 ENTRELACS

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation du secrétaire de Séance

1 - Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la séance du Bureau du 30 novembre 2022

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Affaires relevant des Finances

Rapporteur : Jean-François BRAISSAND

2 - Approbation du compte de gestion CCAS 2022

3 - Approbation du compte administratif CCAS 2022

4 - Affectation du résultat

5 - Vote du budget du CCAS 2023

6 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Albanais Atout Cœur

7 - Fixation des tarifs de la gymnastique douce

8 - Participation financière et refacturation pour la sortie seniors du 27 avril 2023

9 - Convention de mise à disposition du personnel administratif pour le fonctionnement du service

Je compte sur votre présence et vous en remercie.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François BRAISSAND

Maire d'Entrelacs

PJ

- Note explicative de synthèse
- Compte rendu du PV précédent
- Pouvoir

Annexes

- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Budget 2023
- Convention de mise à disposition du personnel

